

Image not found or type unknown



## Autorité parentale - enfant

Par **silvia193**, le **03/01/2015** à **15:39**

Bonjour,

je suis séparée du papa pour violence conjugale, est ce qu'il est possible de demander aux juges d'enlever partiellement l'autorité parentale car lorsqu'il ma frappé il a mis en danger l'enfant qui était dans mes bras  
on passe bientôt aux juges des affaires familiale et comme les petites ne parlent pas encore j'aimerais que ce soit provisoire jusqu'à ce quelle puisse parler..  
de plus j'ai remarquée qu'il a des attitudes et des gestes brusques envers la plus grande qui na que 2 ans..  
je précise je souhaite qu'il voit les enfants en mode de garde classique...  
Merci par avance de votre réponse, je suis un peu perdu...